

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 13 juillet 2021

Communiqué d'André Crocq, Premier vice-président de Rennes Métropole

Les équilibres territoriaux méritent mieux qu'une instrumentalisation politicienne

J'ai beaucoup de mal à comprendre les postures faciles qui consistent à opposer villes et campagnes, territoires ruraux et territoires urbains, *a fortiori* quand il s'agit d'attaquer la métropole rennaise dans sa relation aux territoires qui l'entourent.

Avec Nathalie Appéré, dès le renouvellement de notre assemblée métropolitaine, en 2020, nous avons entrepris de rencontrer chacun des collègues à la tête des intercommunalités voisines de Rennes Métropole, parce que nous partageons la conviction que les territoires vécus par nos concitoyens, les bassins de vie, dépassent évidemment les frontières administratives de nos institutions. Mobilités, transition écologique, habitat, développement économique et emploi, ressource en eau, tourisme... les enjeux communs à nos territoires et à leurs habitants sont nombreux. Avec nos collègues des intercommunalités d'Ille-et-Vilaine, nous en échangeons régulièrement, pour les traiter à la bonne échelle. Nous cherchons en permanence à renforcer nos liens et à développer les coopérations entre nous.

Dans une expression récente, la sénatrice Françoise Gatel a une nouvelle fois cherché à opposer artificiellement notre métropole aux territoires qui l'environnent, en prenant délibérément quelques libertés avec l'histoire comme avec la réalité des faits.

Le procès récurrent qu'elle fait à la métropole de Rennes, qui concentrerait les activités et les richesses en asséchant supposément les territoires qui l'environnent, ne résiste évidemment pas à l'analyse. Les faits sont têtus : les territoires voisins de notre métropole profitent depuis des décennies de son dynamisme, et ils y participent. Quand la population a progressé de 12 % en 10 ans dans la métropole, elle a progressé de 16 % en-dehors de ses frontières administratives. Quand la population active métropolitaine a progressé de 11 % en 10 ans, elle a progressé de 17 % dans le reste du bassin de vie. Et on pourrait multiplier les exemples.

Sur le sujet des mobilités, Mme Gatel réécrit l'histoire de manière éhontée, et oublie de dire que nous sommes précisément engagés, aux côtés de la Région et des communautés de communes limitrophes, pour mieux coordonner les offres de transports publics afin d'assurer un service de qualité aux populations. Cette démarche expérimentale et partenariale est en grande partie financée par notre métropole. J'aurais aimé que Madame Gatel en fasse état, d'autant qu'elle en a

parfaitement connaissance puisque cette expérimentation a été rendue possible par la Loi d'Orientation des Mobilités, texte sur lequel elle a rapporté l'avis de la commission des lois du Sénat.

Alors que les défis environnementaux et sociaux à relever sont nombreux, le débat sur l'avenir des mobilités et les équilibres entre nos territoires mérite assurément mieux qu'une instrumentalisation politicienne.

André Crocq,
Premier vice-président de Rennes Métropole
en charge de la prospective, de l'animation territoriale
et des coopérations
